

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	23

Date de la Convocation
30/05/2024

Date d'affichage
30/05/2024

OBJET

Demande de subvention travaux
modernisation éclairage public
fond vert / pacte de territoire
CD01 au titre de la transition
écologique

Séance du 10 juin 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le dix _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents: RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - K. HASSOUN - LADRE R.

Absents: ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A. - BUFFAUT C.

Procuration est donnée par PICHON H à NIOGRET C
Procuration est donnée par KILIC D à V. RAVET
Procuration est donnée par OZDEMIR Y à FRATTER M.
Procuration est donnée par MOREIRA J. à MILLET D.

Secrétaire de Séance: BARBERIS Peggy

Rapporteur : B. VINCENT

Benoit VINCENT, Maire Adjoint en charge de l'environnement et des économies d'énergie rappelle au conseil municipal que comme chaque année, une somme a été affectée à la modernisation de l'éclairage public, dans le cadre de la politique d'économie d'énergie et de respect de l'environnement.

Ces dépenses sont éligibles

- au pacte de territoire 2024.2026 du conseil départemental au titre de transition écologique, avec un taux d'aide de 20%
- au fonds verts 2024 dans le cadre de la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, avec un taux d'aide de 20%

M. Benoit VINCENT propose à l'Assemblée de solliciter l'aide financière de l'Etat et du Conseil départemental en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés dès l'automne 2024 :

- ✚ Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public (remplacements de luminaires âgés de plus de 25 ans par des Leds qui consommeront 5 fois moins), sur les secteurs suivants

- Rond-point groissiat	9 points lumineux	8 308.00 €
- Rond-Point castellion	14 points lumineux	12 988.00 €
- Rue du centre et neuve	9 point lumineux	8 358.00 €
- Rue V. HUGO	1 point lumineux	870.00 €
TOTAL		30 524.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ces projets.
- VALIDE LE PLAN DE FINANCEMENT joint
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Etat au titre du dispositif Fonds Vert 2024
- DECIDE de solliciter l'aide du conseil départemental dans le cadre du pacte de territoire au titre de la transition écologique.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Madame le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.

Le Secrétaire de Séance
P. BARBERIS



Suivent les signatures

(Pour copie conforme)

Le Maire
V. RAVET

Accusé de réception en préfecture
Maire - 210100319-20240610-D-2024-26_10_06-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception en préfecture : 13/06/2024

